

Madame La Directrice Académique, Mesdames et Messieurs Les Membres de La CAPD,

Tout d'abord, puisqu'il nous reste encore une journée, permettez-nous de vous souhaitez très sincèrement, Madame La Directrice Académique, et à vous toutes et tous, ici présents, une belle année 2018.

Cette CAPD est une première, la première de l'année mais également la première à acter les avancements « nouvelle mouture ».

Sur ce sujet, nous tenons à dire ici notre satisfaction de voir se concrétiser une nouvelle grille d'avancement qui permettra à tous les enseignants d'avancer plus vite, et de nouvelles modalités d'évaluation et de promotion plus précises sur une grille de critères et de compétences commune à tous.

Certes, cette première campagne de promotion nouvelle formule ne reflète pas réellement ce désir d'équité auquel nous aspirons. En effet, des écarts trop souvent liés à des retards d'inspections accumulés émaillent l'intégrité du classement établi.

Projetons nous vers l'avenir, ces nouvelles modalités devraient permettre à chacun de mieux comprendre son avancement. Un entretien de carrière au même moment sur une grille commune, devrait permettre de rétablir certaines iniquités à long terme...

La logique de l'entretien de carrière, tourné vers une évolution positive de l'agent tant professionnelle que personnelle, nous satisfait. Cette entrevue, au-delà de la mesure de la valeur professionnelle, doit être l'occasion pour le cadre hiérarchique de présenter à l'enseignant tous les possibles en terme d'évolution professionnelle. Cet accompagnement est indispensable et nécessitera des moyens (CMC, Possibilités de stages, conventions facilitées, CPF, CF...)

Sur ce sujet, nous préférons une direction humaine des ressources à une direction des ressources humaines.

Nous traiterons aujourd'hui des permutations informatisées et vérifierons avec vous les barèmes des candidat.e.s. Nous demanderons bien évidemment des explications sur certaines des situations. Au delà de cela, nous tenons à rappeler ici que tous les efforts doivent être faits pour rapprocher les personnels de leur foyer, de leurs enfants. Nous nous satisfaisons notamment que le ministère ait entendu une demande récurrente du SE Unsa, à savoir, la prise en compte de l'éloignement de la résidence de l'enfant dans les cas de parents séparés.

Un enseignant bien dans sa vie personnelle est un enseignant mieux dans sa vie professionnelle, plus disponible et plus efficace pour ses élèves.

Ensuite, le ministère semble vouloir remettre à l'ordre du jour, le dossier de la direction d'école.

Nous tenons à évoquer ici, les retours que nous avons des directeurs charentais. L'allègement des tâches administratives avorté, les réunions, les projets, les rythmes scolaires et autres joyeusetés du même ordre, ne sont pas faits pour calmer nos directeurs et directrices. Ils persévèrent avec enthousiasme... pour combien de temps ????

Le sujet du statut juridique de l'école est rebattu également. Par la mise en place d'EPLE dans le primaire, il est sans doute possible de résoudre un certain nombre des difficultés des directeurs et directrices d'école. Nous sommes partants pour la mise en œuvre de ce type de structures à titre expérimental si ces expériences sont suivies d'une évaluation rigoureuse.

En lien avec cela, nous renouvelons ici nos inquiétudes quant aux relations qui peuvent exister entre certaines équipes, leurs directeurs et directrices et les partenaires, en particulier les collectivités. Le fait d'être élu ne donne pas tous les droits, le fait d'être fonctionnaire n'oblige pas au devoir de se taire en toutes circonstances et de s'adapter en permanence aux dysfonctionnements.

Nous souhaitons également vous faire part de relations parfois compliquées au sein des équipes d'enseignants. Nous pensons que les circonscriptions ont, là encore, un rôle essentiel à jouer pour apaiser au mieux les tensions, rassurer les collègues et leur permettre de repartir de l'avant.

Travailler en équipe, communiquer avec les partenaires, partager ne s'improvise pas. Un regard sur sa pratique est toujours nécessaire, l'apprentissage de techniques également...

Combien de fois faudra t-il le répéter ? Une formation continue et initiale sur ces thèmes est indispensable pour tous les collègues.

La répétition reste incontournable dans un apprentissage... Alors, le SE Unsa sera toujours là pour le... répéter... avec constance... et insistance...

Merci de votre attention.